

Gros plan sur le territoire

Accueil > Le territoire > ...

Location de terrains et autres droits

Location de terrains
et autres droits

Participer à un tirage au sort
Terrains disponibles par tirage au sort
Formuler une demande d'utilisation
Foire aux questions : villégiature
Autorisation aux municipalités pour l'entretien des chemins du domaine de l'État



Les terres du domaine de l'État font partie du patrimoine collectif des Québécois et Québécoises. Une grande partie de ce territoire est consacrée à de multiples utilisations associées à l'économie régionale et locale. C'est au ministre des Ressources naturelles et de la Faune que revient la gestion des terres du domaine de l'État. Il peut louer ou vendre des terrains ou encore octroyer d'autres formes de droit d'utilisation.

Qu'est-ce qu'un droit d'utilisation?

C'est un droit, accordé par le gouvernement, d'utiliser un terrain public à diverses fins. Il se concrétise, pour un citoyen ou un organisme, par la location d'un terrain, l'obtention d'une permission particulière ou tout autre droit foncier.

Au Québec, près de 45 000 citoyens et organismes privés ou publics bénéficient d'un droit d'utilisation d'un terrain public :

- près de 42 000 sont locataires (28 000 pour des fins de villégiature, 11 000 pour un abri sommaire et 3 000 pour des fins commerciales, récréotouristiques ou autres);
- environ 3 000 bénéficient d'une autre forme de droit d'utilisation du territoire public, tels que des droits de passage ou des autorisations pour l'aménagement de sentiers.

Quelques exemples d'utilisation :

- Location pour fins de villégiature : un citoyen peut louer un terrain afin d'y construire un chalet.
- Location pour fins d'abri sommaire : un citoyen peut louer un terrain afin d'y construire un camp de chasse ou de pêche.
- Location pour fins récréotouristiques : une entreprise commerciale peut louer un terrain afin d'y construire une auberge pour vacanciers.
- Octroi d'une autre forme de droit : un club de motoneigistes peut obtenir la permission d'aménager un sentier.

Par ailleurs, chaque année, près de 300 terrains publics sont vendus pour des fins récréatives, résidentielles, industrielles, commerciales, d'utilité publique ou autres. Par exemple, un citoyen peut acheter un terrain pour y construire sa résidence principale ou encore, une entreprise commerciale peut le faire pour y construire une usine de sciage.

Comment obtenir un droit d'utilisation ou acheter un terrain?

Produits
et services
en ligne

- Loyer d'un terrain public

- Photocartothèque québécoise

Participer à un tirage au sort :

À chaque automne, le Ministère procède, par tirage au sort à la location ou à la vente d'emplacements de villégiature sur les terres du domaine de l'État. Pour connaître le prochain tirage, consultez la page [Terrains offerts par tirage au sort](#) ou surveillez les [avis publics](#) dans les journaux régionaux et les [communiqués de presse](#) émis par le Ministère.

Formuler une demande :

Plusieurs autres terrains peuvent être disponibles; pour se prévaloir d'un droit d'utilisation ou acheter un terrain, il faut [formuler une demande d'utilisation](#) du territoire public.

Voir également

[La villégiature sur les terres du domaine de l'État](#) (Format PDF, 160 Ko)

[Fiche 1 - Louer un terrain de villégiature](#) (Format PDF, 198 Ko)

[Fiche 2 - Droit d'utilisation et obligations d'un locataire](#) (Format PDF, 135 Ko)

[Fiche 3 - Acheter un terrain de villégiature](#) (Format PDF, 159 Ko)

[Fiche 4 - Obtenir un bail d'abri sommaire](#) (Format PDF, 116 Ko)

[Fiche 5 - Occuper sans droits une terre du domaine de l'État](#) (Format PDF, 133 Ko)

[Fiche 6 - Respecter les règles](#) (Format PDF, 458 Ko)

[Fiche 7 - Formuler une demande](#) (Format PDF, 351 Ko)

 Haut

[La faune](#) | [L'énergie](#) | [Les forêts](#) | [Les mines](#) | [Le territoire](#) | [Le foncier](#) | [Le Ministère](#)
[Location de terrains et autres droits](#) | [Portrait du territoire](#)
[Introduction à la géomatique](#) | [Outils de référence géodésique](#)
[Planification du territoire public](#) | [Consultations](#) | [Programme implantation d'éoliennes](#)
[Programme bleuetières](#) | [Expertise du Québec en matière territoriale](#)
[Avis publics](#) | [Appels d'offres](#) | [Foire aux questions : villégiature](#)
[Nous joindre](#) | [Plan du site](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Accueil](#)